

Avis Financier

AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

(Part I-C : FR001400DXU3 | Part I3-C : FR0010236091 | Part P-C : FR0011660869 |
Part PM-C : FR001400DBG8 | Part R-C : FR0013302460 | Part T-C : FR001400DBH6)

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 24 février 2023, les souscriptions et les rachats de la part T-C seront exécutés en J+2 ouvré et non plus en J+1 ouvré.

Ce changement de conditions d'exécution des souscriptions et des rachats ne concerne que la part T-C. Les autres parts du fonds ne sont pas concernées et restent en règlement J+1 ouvré.

Ce changement ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation juridique de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 24 février 2023.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR qui est disponible sur le site internet https://www.amundi.fr/fr_part/Nos-fonds/Notre-selection. Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.